Décision 24-DCC-180 du 09 août 2024

relative à la prise de contrôle exclusif de cinq sociétés détenant un portefeuille de fonds de commerce hôteliers par Crédit Agricole Assurances

Posted on: 09 août 2024 | Secteurs :

TOURISME / HÔTELLERIE / RESTAURATION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Crédit Agricole Assurances
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	cinq sociétés détenant un portefeuille de fonds de commerce hôteliers

Lire

Le texte intégral
136.4 Ko